

République française

Département du Lot

COMMUNE DE SENAILLAC LAUZES

Séance du 17 mars 2023

Membres en exercice :
11

Date de la convocation: 10/03/2023

L'an deux mille vingt-trois et le dix-sept mars l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Christophe BENAC

Présents : 10

Votants: 11

Pour: 11

Contre: 0

Abstentions: 0

Présents : Christophe BENAC, Mélanie GARDOU, Marie-Françoise GUITARD, Carole DUGOUCHET, Serge LANGLES, Muriel RENOU, David RIVIERE, Françoise SINDOU, Anne SOLEILHAVOUP, Michel GARDOU

Représentés: Gilbert HEREIL par Marie-Françoise GUITARD

Excusés:

Absents:

Secrétaire de séance: Françoise SINDOU

Objet: Adressage- validation devis pour l'achat des numéros et des panneaux - 2023_1_5

Le Maire fait le point sur la réalisation de l'adressage sur la commune, la dernière étape étant maintenant l'achat des panneaux de rues et des numéros de maisons.

Pour les panneaux de rue, le modèle choisi est en email, fond laqué rouge pourpre RAL3004, texte ivoire clair RAL1015, avec double liseré et nom de la commune.

Les numéros des maisons seront assortis et également en email. Il seront fournis à chaque habitants, charge à eux de les placer à l'entrée de leur maison de façon visible.

Après présentation de différents devis le choix du conseil s'est porté sur l'entreprise SEDI Equipement qui a fait la meilleure proposition tarifaire et qualitative.

Le conseil municipal valide donc à l'unanimité des suffrages exprimés le devis de SEDI EQUIPEMENT d'un montant de 10375.79 € HT pour 100 panneaux de rue et 186 numéros de maisons.
Donne tous pouvoirs au Maire pour signer ce devis et tout document y afférent

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an susdits.

Le secrétaire de séance

Françoise SINDOU



RF Préfecture de Cahors
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 30/03/2023 046-214603037-20230317-2023_1_5-DE

Le Maire

Christophe BENAC



Publié sur le site de la commune le :

04/04/2023